



**DELIB 14-2025**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de CAHUZAC  
Séance du 27 mars 2025 à 18h00**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 9

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 20/03/2025

Date d'affichage : 20/03/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les vingt-sept mars à 18h00, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Martine BOUSQUET, Nadège BOUYSSÉ, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Cédric GARCIA, Jean-Luc IMART, Francis LEDOUX.

Pouvoir : Simon SAFFORES à Cédric GARCIA.

Absents : Adrien STOLDICK.

Secrétaire de séance : Evelyne ROUANET

La séance débute à 18h00 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Madame le maire propose de voter à main levée.

**Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0**

Objet de la délibération : **DELIBERATION POUR VOTER LES SUBVENTIONS ASSOCIATIONS**

Après avoir consulté les montants des subventions allouées aux associations listées dans le tableau ci-dessous l'année précédente, le Conseil a délibéré et a choisi de verser les subventions ci-dessous énoncées pour l'année 2025 :





DENOMINATION	SUBVENTIONS 2024	SUBVENTIONS 2025
ADAR	150.00 €	150.00 €
ADDAH	120.00 €	120.00 €
ADT Sor	100.00 €	100.00 €
ALMA	75.00 €	75.00 €
Amicale sapeurs-pompiers	200.00 €	200.00 €
Association Art Vagabond	200.00 €	100.00 €
Association Chat du Sor	100.00 €	100.00 €
Association des anciens combattants	100.00 €	100.00 €
Association des maires du TARN	467.00 €	467.00 €
Croix Rouge	150.00 €	150.00 €
Dom Robert	50.00€ (2023)	50.00 €
Ecole de Sorèze	150.00 €	150.00 €
FNACA	50.00 €	50.00 €
La route du verre	150.00 €	150.00 €
EHPAD Les Arcades	150.00 €	150.00 €
Saint Vincent de Paul	150.00 €	150.00 €
Sapeurs Pompiers	100.00 €	100.00 €
Sté de Chasse	150.00 €	150.00 €
Sté de Pêche	150.00 €	150.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 712.00€</b>	<b>2 662.00€</b>

Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET